

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 42 (1962)  
**Heft:** 4: L'industrie suisse dans l'Europe d'aujourd'hui

**Artikel:** L'industrie chimique suisse dans le complexe européen  
**Autor:** Bricchet, Francis  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-887573>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

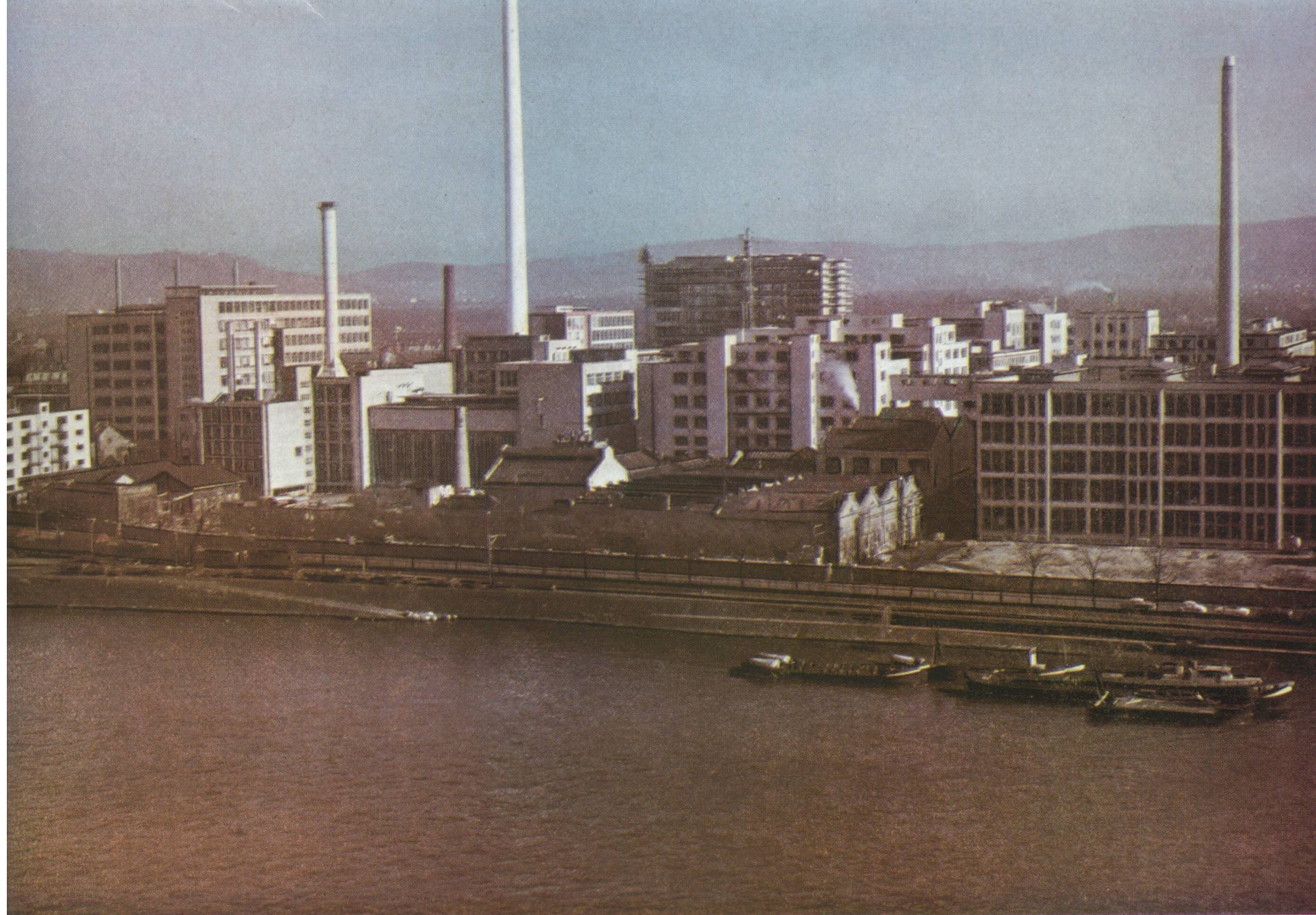
# L'industrie chimique suisse dans le complexe européen

---

par Francis Bricchet



**L**E nouvel ordre économique à la recherche duquel l'Europe tend actuellement, amène à examiner, en dehors de toute préoccupation politique, les positions prises par les principales industries. Pour déterminer le rôle que l'industrie chimique suisse joue dans l'économie européenne, il est nécessaire de se rappeler que la Suisse ne dispose pratiquement d'aucune matière première et que ses sources d'énergie sont limitées aux forces hydro-électriques. En plus, son marché national est excessivement restreint, se limitant à une population de 5 millions et demi d'habitants. Ces données premières font que la Suisse se trouve dans un état de dépendance absolu vis-à-vis des autres pays, aussi bien pour son approvisionnement en matières premières, que pour le placement de sa production. Son industrie n'a pu, par conséquent, se développer que sous le couvert d'une politique



libérale lui assurant une liberté aussi grande que possible à l'importation et à l'exportation. Tout changement apporté au mécanisme de ses échanges avec l'étranger a des répercussions profondes sur son évolution et c'est la raison pour laquelle les problèmes que soulève la nouvelle organisation économique de l'Europe sont suivis avec passion dans notre pays.

La valeur de la production de l'industrie chimique suisse est évaluée pour l'année 1960 à 2 milliards de francs, ce qui lui confère une part relativement modeste vis-à-vis des 85 milliards que représente la production chimique de l'Europe occidentale dans la même année. Dans l'appréciation de cette position, nous ne devons toutefois pas oublier que la Suisse a été contrainte de concentrer ses efforts dans des domaines très restreints, sa position géographique et son manque de ressources naturelles lui imposant

une abstention presque totale dans la grosse industrie chimique.

Quatre grands pays ont assuré à eux seuls plus de 80 % de la production européenne, soit :

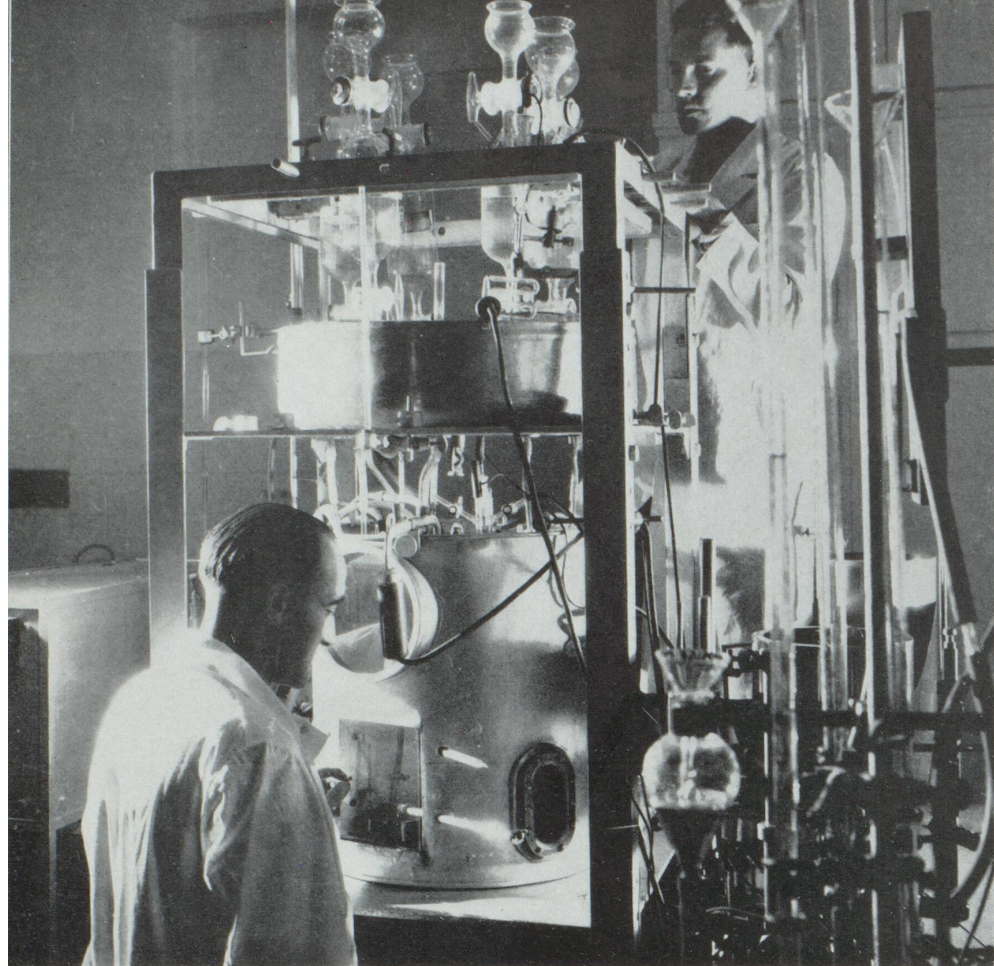
TABLEAU I  
PRODUCTION CHIMIQUE DES GRANDS PAYS  
EUROPÉENS EN 1960

	Millions F.s.	% du total Europe occidentale
Allemagne . . . . .	22 400	26
Royaume-Uni . . . . .	21 200	25
France . . . . .	14 800	17
Italie . . . . .	11 500	13
	69 900	81
Total Europe occidentale . . . . .	85 000	

L'industrie chimique se trouve non seulement fortement axée sur les principaux pays industriels, mais à l'intérieur de ceux-ci nous constatons que cette activité est concentrée entre les mains de quelques

grands complexes qui ont nom : I.C.I. en Angleterre, Bayer, B.A.S.F., Hoechst en Allemagne, Montecatini en Italie. En France, nous assistons également ces derniers temps à une forte concentration des entreprises, l'exemple de la fusion en une seule société des secteurs chimiques de Péchiney et de Saint-Gobain étant caractéristique. La création d'un grand marché ne pourra que renforcer la tendance actuelle à la concentration, les grandes entreprises ayant ainsi plus de facilité pour rationaliser leurs fabrications, coordonner leur recherche, réduire leurs frais de distribution, en un mot améliorer la productivité dans les domaines techniques, scientifiques et commerciaux.

Pendant les années d'après-guerre, la chimie européenne fut caractérisée par une capacité d'expansion beaucoup plus forte que celle des autres industries. De



Page précédente : l'artère centrale des usines bâloises de CIBA à Bâle.

Ci-dessus : l'appareil cœur-poumon de Langendorff dans les laboratoires biologiques de CIBA.

Page de droite : salle de dragéification chez Sandoz à Bâle.

1950 à 1960, son indice de production (1953 = 100) a presque triplé, passant de 78 en 1950 à 202 en 1960, alors que l'indice général des industries manufacturières n'a pas même doublé : 1950 = 86, 1960 = 158. A titre de comparaison, l'indice de production de l'industrie textile n'a, pendant le même laps de temps, augmenté que de 20 points environ, passant de 95 en 1950 à 117 en 1960.

Cet accroissement important de la production chimique est dû, en première ligne, à l'introduction en Europe de l'industrie pétrochimique au cours des dernières années. A en juger par les programmes d'investissements connus, cette évolution est loin d'être achevée.

Quelle est, en présence de cette évolution, la position de l'industrie chimique suisse? La Suisse, faute de matières premières, ainsi que nous l'avons relevé dans notre introduction, n'a pu participer directement à l'expansion de la pétrochimie et est restée en dehors de l'évolution de la grosse industrie chimique. Elle s'est contentée d'utiliser pour ses fabrications et ses

recherches les ressources nouvelles que lui offrait cette branche d'activité. La situation se modifiera peut-être dans un prochain avenir, la première raffinerie de pétrole, base de toute industrie pétrochimique, se trouvant en construction en Valais.

Si, sous l'angle de la production européenne, la chimie suisse ne représente qu'une modeste part, il en va tout autrement lorsque nous examinons la position de la chimie à l'intérieur de l'économie suisse. En 1960, les exportations de la chimie s'élèvent à 20 % du total des exportations et se placent au deuxième rang, immédiatement après l'industrie des machines. Dans les considérations qui suivront, nous examinerons la position de la Suisse essentiellement dans le cadre de son commerce international, possédant dans les statistiques douanières une documentation précise qui nous permet de suivre de près l'importance et la répartition géographique des échanges.

## IMPORTATIONS

Pendant l'année 1960, la Suisse a importé, sous les positions douanières des chapitres 28 à 39, des produits chimiques pour une valeur totale de 1 027 millions de francs suisses, se répartissant comme suit d'après la provenance des différentes zones économiques :

TABLEAU II  
PRODUITS CHIMIQUES  
IMPORTATIONS EN SUISSE EN 1960

Provenance	Millions F.s.	Pourcentages
C.E.E. . . . . .	698	68,0 %
A.E.L.E. . . . . .	89	8,5 %
Autres . . . . .	240	23,5 %
	1 027	100,0 %

Les principaux pays fournisseurs sont de loin les voisins immédiats de la Suisse, l'Allemagne et la France. Parmi les pays « autres », les États-Unis d'Amérique figurent au premier rang avec un montant de 165 millions. Au cas où la Suisse serait amenée à participer au Marché commun, deux tiers de ses importations seraient mis au bénéfice des avantages douaniers pratiqués à l'intérieur de la zone, alors qu'un tiers se verrait imposer le tarif extérieur commun. Il résulte de cette première constatation que les pays de la C.E.E. auraient

tout intérêt à conserver un client aussi important et à s'assurer ces débouchés traditionnels. Pour la Suisse, il semblerait au premier abord que les avantages qu'elle retirerait de son adhésion au Marché commun devraient largement compenser les désavantages résultant de ce changement. Elle pourrait tout au plus craindre que les modifications de son tarif douanier ne gênent la liberté de mouvement dont elle a toujours bénéficié dans ses approvisionnements, liberté qui lui a permis de s'adresser aux sources les plus intéressantes sur le marché mondial.

### EXPORTATIONS

Les exportations de la chimie suisse se sont élevées pendant l'année 1960, qui sert de base à nos travaux, à un total de 1 604 mil-

lions. Si nous répartissons ces exportations dans les différentes zones économiques, comme nous l'avons fait pour les importations, nous obtenons le tableau suivant :

TABLEAU III

PRODUITS CHIMIQUES  
EXPORTATIONS DE SUISSE EN 1960

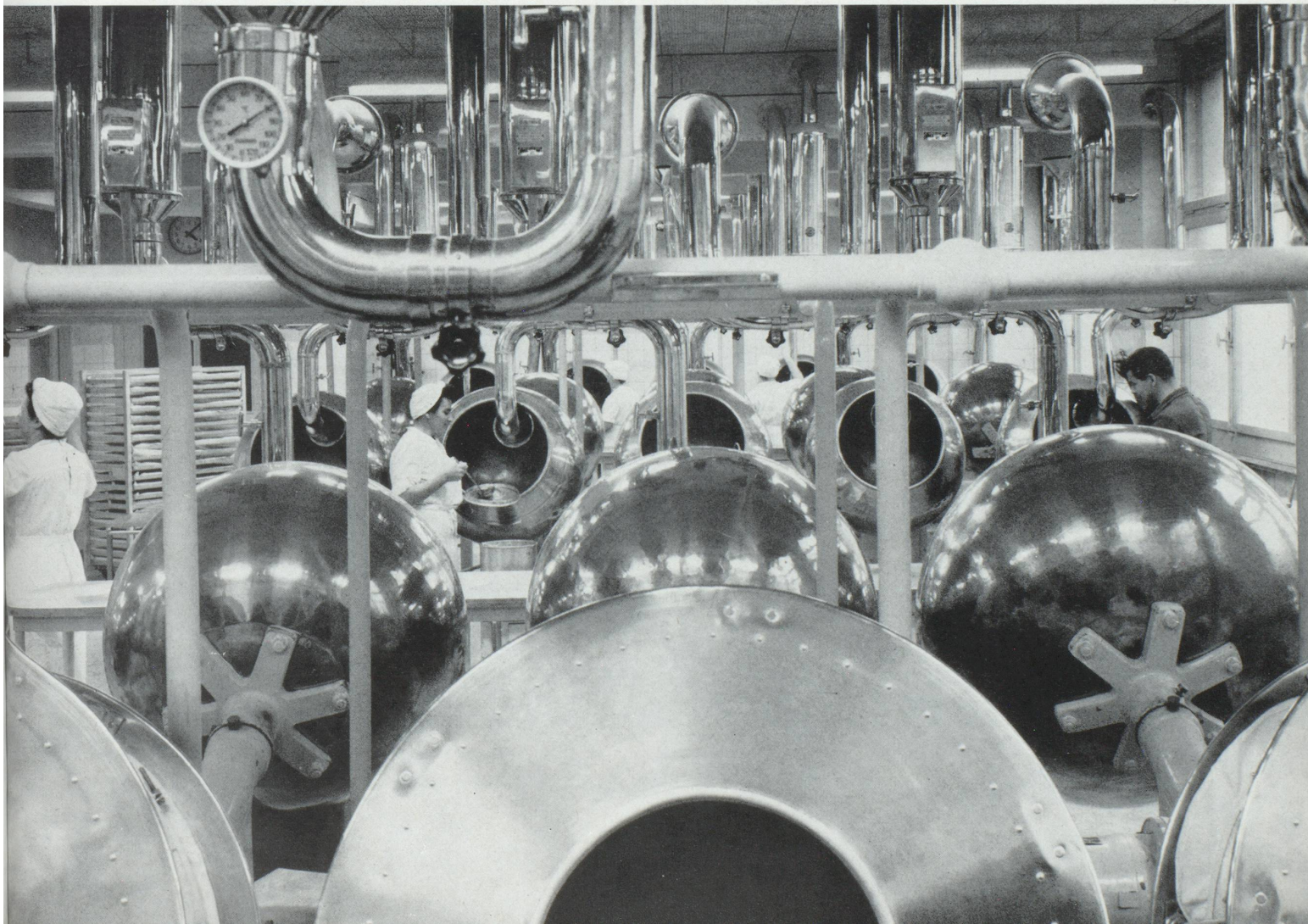
<i>Destination</i>	<i>Millions F.s.</i>	<i>Pourcent- tages</i>
C.E.E. . . . .	602	37,5 %
A.E.L.E. . . . .	225	14,0 %
Autres . . . . .	777	48,5 %
	1 604	100,0 %

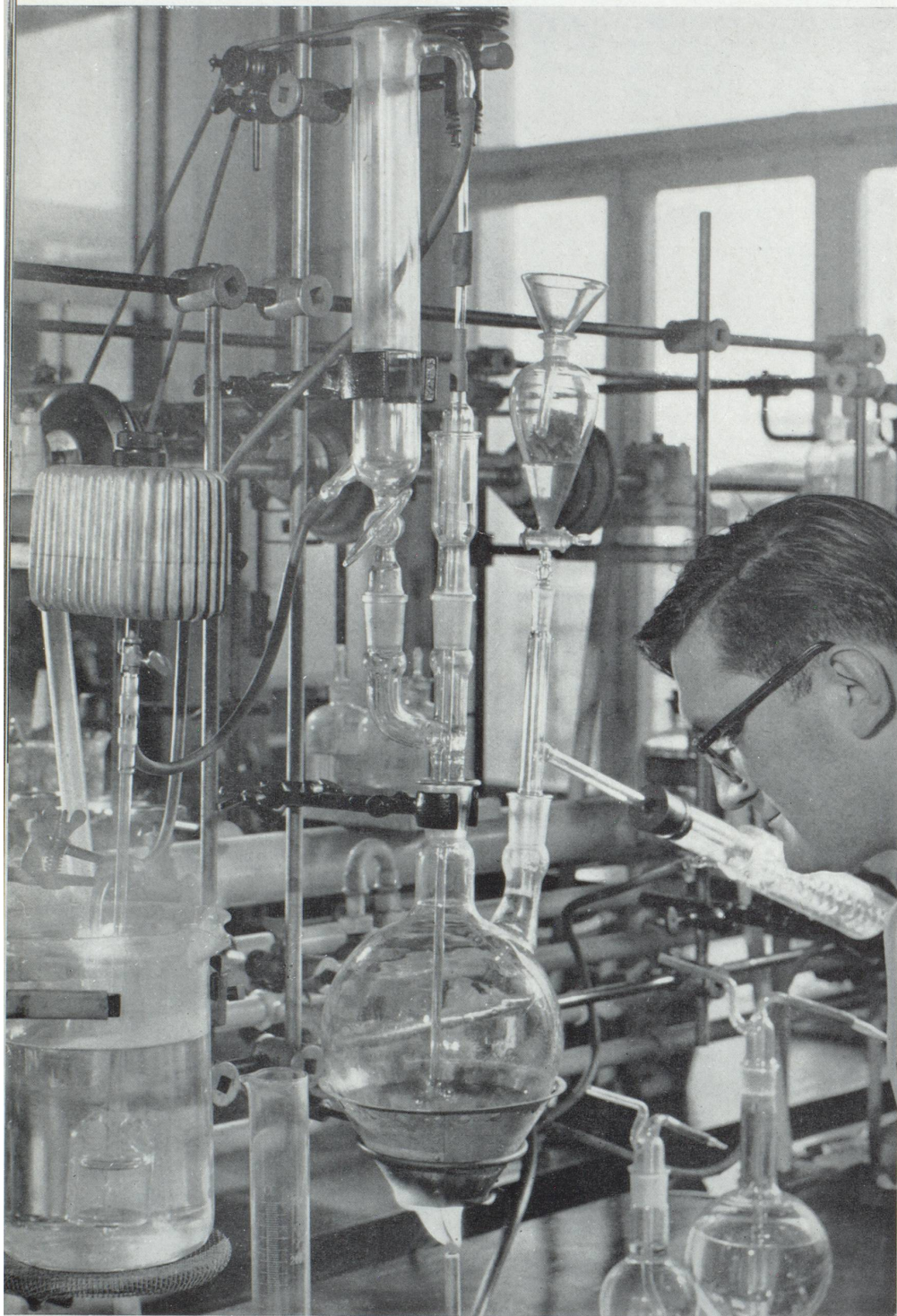
La confrontation des tableaux II et III nous permet de constater qu'aux exportations la situation se présente exactement à l'inverse des importations. Un tiers environ de la production est dirigé vers les pays de la C.E.E., alors que

deux tiers vont, soit vers la Zone de libre échange européenne, soit vers les pays « autres ».

Les échanges de la Suisse avec le Marché commun présentent, dans le secteur chimie, une balance active de 100 millions environ en faveur des Six.

L'appréciation de la position qu'occupe la Suisse dans le complexe chimique européen serait faussée si nous ne tenions pas compte de la place prépondérante qu'elle a prise dans ses deux secteurs traditionnels : les matières colorantes et les produits pharmaceutiques. Plus de 75 % de ses exportations de produits chimiques portent en effet sur ces deux catégories. D'après les statistiques publiées par l'O.C.D.E., la Suisse a, en 1960, exporté pour 426 millions de francs suisses de matières colorantes, se situant immédiatement après l'Allemagne dont les exportations se sont élevées à 438 mil-





Ci-dessus : laboratoire de recherches du département des colorants chez CIBA à Bâle.

Page de droite : exemple d'application d'une installation industrielle Sulzer du génie chimique : partie à basse température (rectification d'hydrogène), dans l'installation pour production d'eau lourde.

lions de francs suisses. Ainsi la Suisse occupe dans le plan mondial la deuxième place en tant qu'exportateur de matières colorantes.

Dans le domaine pharmaceutique, nous retrouvons une situation analogue, la Suisse, d'après les statistiques de l'O.C.D.E., se plaçant

avec un volume d'exportation de 477 millions de francs suisses au troisième rang des exportateurs européens, après le Royaume-Uni et l'Allemagne. Il y a toutefois lieu de ne donner à ces chiffres qu'une valeur toute relative, du fait qu'ils ne comprennent que les produits médicinaux et pharmaceutiques confectionnés pour la vente au public, à l'exclusion des exportations de substances actives dont la transformation en médicaments se fait à l'étranger. Transposée sur le plan mondial, la Suisse se trouve portée au quatrième rang, les États-Unis venant en tête de tous les exportateurs.

Une étude complète de la chimie suisse devrait également porter sur les secteurs suivants qui jouent un rôle non négligeable dans les exportations et l'approvisionnement du marché intérieur :

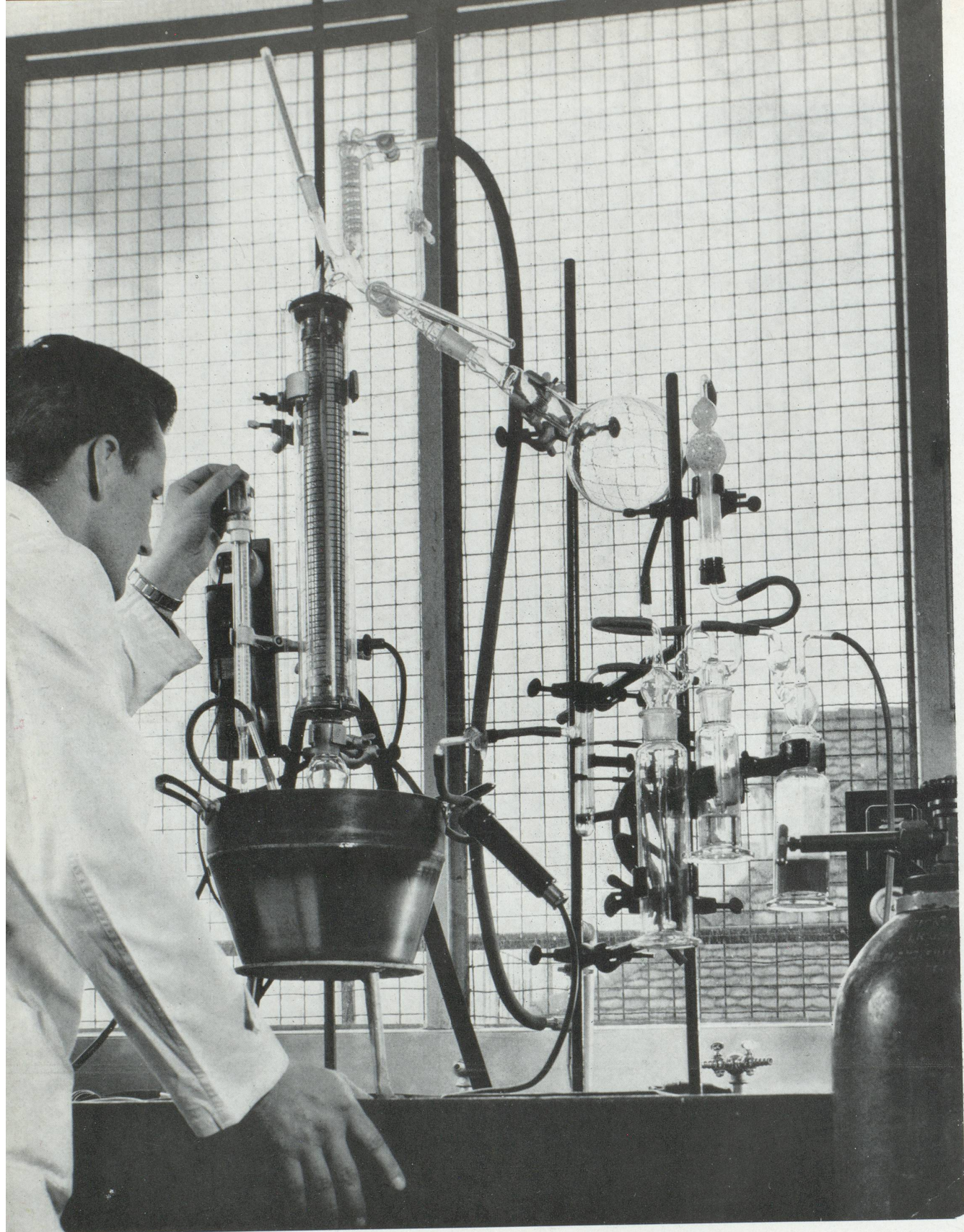
- huiles essentielles et parfums,
- désinfectants, insecticides, fongicides,
- apprêts et produits auxiliaires,
- matières plastiques, résines synthétiques,
- engrais.

Cela nous entraînerait toutefois au-delà du cadre qui nous est assigné. Par contre, nous devons aborder un des aspects particuliers de l'industrie suisse qui lui confère, dans le complexe européen, une position à part. En effet, au cours de l'évolution économique de l'Europe, les principales entreprises suisses de la chimie ont été amenées à créer, soit seules, soit en commun, des usines de fabrication importantes à l'étranger, participant ainsi directement à la production indigène de nos voisins. C'est ainsi que nous trouvons des centres de production appartenant aux groupes suisses dans les pays suivants :

- Allemagne,
  - France,
  - Italie,
  - Royaume-Uni,
- sans parler des usines d'Outre-mer.

Cette dispersion géographique de la production chimique suisse lui confère, sur le plan économique, une souplesse d'adaptation que les groupes étrangers sont loin de posséder. Suivant la tournure que prendront les négociations en cours entre les différentes zones économiques, ces centres étrangers seront appelés à jouer un rôle capital dans la défense de la position suisse.





Ci-dessus : dans les laboratoires de Geigy à Bâle.

Page de droite : le conditionnement pharmaceutique (Usine de Stein de CIBA).





Les discussions soulevées par la mise en place du dispositif économique de la Communauté européenne attestent la multiplicité des conceptions économiques et politiques en présence. Il peut néanmoins paraître intéressant de détecter, dans le domaine de la chimie, les forces qui, au-dessus des difficultés momentanées, maintiennent une cohésion entre les parties.

C'est ainsi qu'en dehors des comités mis en place par les deux zones, existent des organismes qui groupent l'ensemble de l'industrie chimique européenne.

Parmi les principales organisations nous citerons :

O.C.D.E. : Organisation de Coopération et de Développement Économiques. La nouvelle organisation comprend un « Comité de l'Industrie » s'occupant des problèmes généraux de l'industrie. En

outre, il a été décidé de créer, au sein de l'O.C.D.E., des comités spéciaux groupant les industries les plus importantes, dont la chimie.

C.E.F.I.C. : Centre Européen des Fédérations de l'Industrie Chimique. Réunit les Associations de la Chimie de l'ensemble des pays de la C.E.E. et de l'A.E.L.E., à l'exception du Portugal. Étudie tous les problèmes en rapport avec l'intégration européenne, les échanges internationaux, les investissements en Europe, les questions techniques de portée générale : pollution des eaux, de l'air, etc.

En dehors de ces organisations d'ordre général, il existe une série de groupements à objectifs plus limités que notre propos n'est pas d'énumérer dans le cadre de cet article. La description que l'on peut en faire démontre toutefois la complexité des problèmes résultant

de l'intégration et que seule peut résoudre une intime collaboration entre l'État et les industriels sur le plan international.

Il est évident que les modifications de l'ordre économique européen imposent à l'industrie chimique suisse des tâches nouvelles auxquelles toutefois son passé l'a fortement préparée. Qu'il s'agisse de pousser encore plus loin la spécialisation de ses fabrications, d'intensifier ses recherches scientifiques, de décentraliser ses productions et de les rationaliser en tenant compte des nouvelles frontières économiques, de rechercher de nouveaux débouchés dans les régions situées hors des zones européennes, l'industrie chimique suisse possède une capacité d'adaptation suffisamment grande pour envisager avec confiance cette évolution.

Francis BRICHET.